



15ème législature

Question N° : 45223	De Mme Myriane Houplain (Non inscrit - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Limitations de la consommation d'électricité	Analyse > Limitations de la consommation d'électricité.
Question publiée au JO le : 12/04/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Myriane Houplain attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur les limitations de consommation d'électricité. En raison de la baisse des températures, le gestionnaire du réseau électrique RTE a appelé les entreprises, les collectivités ainsi que les particuliers à limiter temporairement leur consommation d'énergie notamment concernant les appareils électriques et électroménagers. Le signal Ecowatt élevé pourrait exiger l'import de plusieurs milliers de MW supplémentaires afin de permettre de passer ce cap sans trop de difficultés. Si la baisse des températures peut assez logiquement engendrer une surconsommation d'électricité, il est absolument inadmissible que les consommateurs puissent ainsi être pénalisés eu égard notamment au coût actuel et futur de la facture énergétique. Mais au-delà de ces surconsommations, les raisons de ces restrictions se trouvent en réalité dans l'abandon par l'État, depuis de nombreuses années, de l'entretien du parc nucléaire français. En effet, par manque de volonté et d'investissements nécessaires, seuls 27 réacteurs nucléaires sur 56 sont actuellement en activité. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui dresser un état des lieux précis de la situation du parc nucléaire français ainsi que de lui faire part des mesures urgentes qui peuvent être prises afin de garantir aux Français un approvisionnement suffisant en électricité, sans surcoût.